

# Combattants de la Grande Guerre

Guide méthodologique de recherche aux Archives départementales

# Sommaire

Présentation	3
Les sources de la conscription	4
Le recensement cantonal	4
Les registres matricules de recrutement militaire	6
Trois exemples de combattants	9
Soldat ayant servi dans l'armée de terre	9
Soldat ayant servi dans la marine	10
Soldat ayant servi dans l'aéronautique militaire	12
Pour en savoir plus	13
Cas particuliers	14
Engagés volontaires	14
Soldats morts pour la France	15
- Les enfants du pays nantais et le XIº corps d'armée	
- Les listes de monuments aux morts	
- Le site Internet Mémoires des hommes	
- Les registres de décès des communes	
- Les jugements déclaratifs de décès	
- Les diplômes « Morts pour la France »	
Soldats disparus et prisonniers de guerre	19
- Recherche des soldats disparus	1
- Recensement et rapatriement des prisonniers	
de guerre	
Autres ressources	22
Fiche de dépouillement type	23



# **Présentation**

Comme dans tous les départements, de nombreux hommes ont été mobilisés en Loire-Inférieure pour défendre la France suite à la déclaration de guerre à l'Empire allemand le 3 août 1914.

La France dispose alors d'une armée composée en grande majorité d'appelés, dont la durée de service militaire est de trois ans. En août 1914, les appelés présents sous les drapeaux sont âgés de 20 à 25 ans en moyenne (avec les sursitaires), mais certains volontaires ont devancés l'appel de deux ans et peuvent n'avoir que 18 ans. Pour constituer au plus vite une armée à la fois plus aguerrie et suffisamment conséquente pour combattre l'armée allemande, le ministère de la Guerre rappelle les classes anciennes dans un ordre de mobilisation générale du 2 août 1914. Ainsi, de jeunes hommes côtoient des pères de famille de 40, voire 50 ans. Tous ces soldats ne partiront pas au feu et ne seront pas considérés comme des combattants malgré leur mobilisation.

Pour recenser au mieux les soldats combattants, il faut donc définir ce qu'est un combattant à partir des critères d'attribution de la carte d'ancien combattant de la guerre de 1914. Ils ont été fixés par le décret du 28 juin 1927 portant attributions et fonctionnement de l'office national des combattants, créé par l'article 101 de la loi du 19 décembre 1926 :

1º Les militaires des armées de terre et de mer qui ont appartenu, pendant trois mois, consécutifs ou non, aux unités énumérées aux tableaux annexés au présent chapitre;

2° Sous réserve d'avoir appartenu aux unités énumérées auxdits tableaux mais sans condition de séjour dans ces unités, les militaires des armées de terre et de mer ayant été évacués pour blessure reçue ou maladie contractée en service alors qu'ils appartenaient à ces unités, et ceux qui ont été faits prisonniers;

3° Quelle que soit l'unité à laquelle ils ont appartenu, sans condition de séjour dans cette unité:

- les militaires des armées de terre et de mer qui ont reçu une blessure de guerre ;

... ))

Retrouver les soldats combattants passe par le dépouillement de différentes sources, au premier rang desquelles prennent place les documents de la conscription militaire, et principalement les registres matricules du recrutement. Les autres sources concernent les archives disponibles sur le site Mémoires des hommes du ministère de la Défense, et des documents relatifs aux Morts pour la France, engagés volontaires, soldats disparus et prisonniers de guerre.





#### LE RECENSEMENT CANTONAL

Tous les jeunes hommes étaient recensés dans le département de leur domicile, par les mairies, l'année de leurs vingt ans. Les listes cantonales ainsi établies comportent, pour chaque jeune homme (y compris les exemptés, dispensés, ajournés, sursitaires), les indications suivantes :

- numéro d'ordre attribué
- nom et prénoms
- date et lieu de naissance
- domicile
- filiation et domicile des parents
- profession
- taille
- motif de l'exemption, de la dispense ou de l'ajournement, le cas échéant

Ces renseignements s'étoffent progressivement pour donner, à partir de dates variables, le niveau d'instruction, le signalement physique, si le jeune homme connaît la musique, sait conduire et soigner les chevaux, sait faire du vélo, pratique la colombophilie, a une pratique d'aérostier, de nageur, de tireur (avec indication des prix obtenus), de gymnaste, s'il est titulaire du brevet de conducteur automobile.

Les listes sont regroupées dans des registres conservés sous les cotes 1 R 439\* à 512\*. Pour chaque année de classe, il en existe deux, l'un pour les cantons de l'arrondissement de Nantes, l'autre pour les cantons des autres arrondissements du département (Ancenis, Châteaubriant, Paimboeuf et Saint-Nazaire). À l'intérieur des registres, l'ordre alphabétique des cantons n'est pas respecté et il n'y a pas de table alphabétique. À la fin on trouve, le cas échéant, les omis des classes précédentes, les étrangers au canton et/ou département, les réfugiés, etc.



Une fois les listes établies, le conseil de révision effectuait une tournée et statuait sur l'aptitude des jeunes hommes de leur classe d'âge (bon, exempté, ajourné, dispensé, etc.) ; il étudiait la situation des ajournées, soutiens de famille des classes précédentes, comme celle des sursitaires. Son travail aboutissait à dresser deux types de listes réunies en registres : les premières rendant compte de leur décision, tous jeunes hommes confondus ; les secondes restreintes aux jeunes hommes du canton à leurs vingt ans.

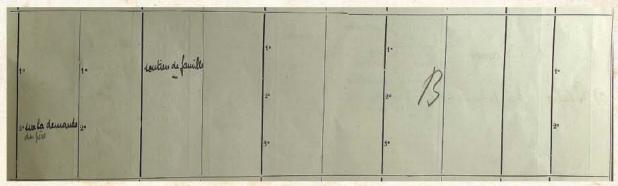


Les registres des décisions annuelles des conseils de révision, pour les classes 1892 à 1918, sont conservés sous les cotes 1 R 153\* à 180\*. Organisés par cantons (qui ne sont pas ordonnés dans l'ordre alphabétique), ils donnent les informations suivantes :

nom et prénom du conscrit commune de résidence décision du conseil.

62	Couffé	Richard Louis Marie Julien	I Example fortiere generale
	يو	Pian Henri Trançais District	Exemple lumition de l'épaule
	Ligné	Michel , Liere Henri Marie	Sor serve and so famille
	8:	Durand, Julien	
	Confé	Hardy François	By 15 Jun from and de l'heire postina famille Exemple famblene generale

Ils contiennent également, inscrits en tête, les noms des conscrits ajournés, soutiens de famille etc. des classes précédentes et recensent, le cas échéant, en fin de volume, les jeunes gens bénéficiant d'un sursis d'incorporation et les étrangers au canton et/ou au département. Ces registres ne sont pas dotés de table alphabétique.



Aucun de ces deux types de documents n'est vraiment utile pour recenser les combattants de la guerre de 1914. Mais c'est à partir d'eux que sont établis les registres matricules.

#### LES REGISTRES MATRICULES DE RECRUTEMENT MILITAIRE

L'administration des Armées ouvrait, pour chaque jeune homme passé devant le conseil de révision et à l'exclusion de ceux déclarés exemptés, une fiche renseignée tout au long de la « vie » militaire du conscrit, depuis son service militaire en temps de paix, son éventuelle incorporation dans l'armée en temps de guerre jusqu'à sa libération définitive ou son décès. Cette fiche est appelée état signalétique et des services. L'ensemble des fiches a été relié dans des registres par bureau de recrutement, en groupant les fiches d'une même canton (mais l'ordre alphabétique des cantons n'y est pas respecté), complétés par des tables alphabétiques séparées.

Le département de Loire-Inférieure comprenait deux bureaux de recrutement, celui d'Ancenis et celui de Nantes.

Les exemptés figurent à la fin du dernier volume d'une année de classe : l'ordre de mobilisation générale du 2 août les concernait également, et une fiche à leur nom a alors été dressée. Leur aptitude a été à nouveau examinée par un conseil de révision, et le cas échéant, une commission de réforme.

On trouve également en fin de volume, mais de manière rarissime, des conscrits « omis » de leur année de classe, généralement à celle de l'année suivante, alors que le cas le plus fréquent est de les trouver, toujours en fin de volume, dans le registre de l'année de leur classe.



# Quelles informations une fiche matricule comporte-t-elle ?

- numéro matricule de recrutement
- année de la classe
- nom et prénoms
- état civil : date et lieu de nais-

domicile profession noms et domicile des parents situation familiale (marié, célibataire)

- signalement physique (couleurs des cheveux, sourcils et yeux, caractéristiques du front, nez, bouche, menton, visage, taille et marques particulières)
- degré d'instruction (0: ne sait ni lire et écrire;
   1: sait lire seulement;
   2: sait lire et écrire;
   3: possède l'instruction primaire plus développée [sait lire, écrire et compter];
   4: a obtenu le brevet de l'enseignement primaire;
   5: bachelier, licencié, etc.;
   X: dont on n'a pu vérifier le degré d'instruction)
   est indiqué aussi s'il sait nager
- indication des corps auxquels le conscrit est affecté a) dans l'armée active, b) dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active, c) dans l'armée territoriale et dans sa réserve
- localités habitées successivement
- numéro d'inscription sur la liste cantonale
- états de services et mutations diverses

En marge des fiches figure la mention de la date d'attribution de la carte d'ancien combattant.

Ces fiches matricules permettent de connaître, dans la rubrique « états de service et mutations diverses » les divers régiments dans lesquels le soldat a servi, ses campagnes, éventuelles blessures ou citations, actions d'éclat, décorations, et, le cas échéant, les conditions, date et lieu du décès.

L'ensemble des registres matricules (à l'exception des tables) a fait l'objet d'une numérisation, et d'une base de données nominative. En attendant que la Commission nationale de l'informatique et des libertés se prononce sur leur mise en ligne, ils ne sont consultables qu'en salle de lecture multimédia des Archives départementales.

Non	ucc-	Numero matricula du rectmement:	1 1	13
Procome Ocerce, Alusi, d	Mariesarma .	d- motification		909
- STAT	CIVIL		SIGNALRMICAT.	7 9
No Cl Octobe 1889.		Chevany 14	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF	blows
	made Locid Tuforieur , rivino	1 year brun		Dicorie
se Louis - Luphieurs , pode	o' Cuccilio digordones	andre l'acte		enogen
mar feelier mon one	or Neticre wave, Rile sometime	Talle . L m. 64	cent. Tuille realif	plein on con
a Right , amon bei	A Separtament of free Trefine		Otto :	100
Marsi la		Degré d'instructi	on goadzale :	3
natcision du con	BEIL DE REVISION.	74795727750	0.000	proxima
Cours dans la A + pertie de la lleio en 1	1010.	TORPS BASS	ESTATION.	opidal inperi
Clussed dans in		135° Rig	12410	- Lavie
DÉTAIL DES SERVICES I	ET MULATIONS DIVERSES.	Armin Armin	- dry	180
Inscrit seem land 18 de la lieu De	- light - Theorpore au	\$ B		
tractit seen law If a salien Dt. 135! regionant I referent Socialist 1910. Ashoris	with a complete on	Bigmert eter	Septim Proper	141 04
Kildell G det Jours . I	apaidl that suprement 1911.	Definition of the property of		
dans la disponsibilité de	Come conduite Arth	(Mary)		
Accessive A. A. T. T.	To the	19 Jan 19		
Reposit à l'activité pardières de Mo Chrise ou perfet le 3 Juit 1914	Billiantian Generale du 1º Août 1014 - Biopean & il seven he 1819 à Jamelas	us i		
ave de 125 kele 43 HD . 229 ta 25 de	of the forgonist of some to the sone of th	and A		
2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2				
d'American date du 9 of wil	Net 1920	(4.5)		
distinction shall du 9 yanh	Vert fau's	Aento teritorale usa efecto		
d Simeone on date du I Juil	Red fore	su (	BURGERS WAS HARRY	
to the course on shale de 9 y mil	826. 30 2°	Not at the parties of the state		
de Sim course on shole but I of will	Sec. Agre	JOCALITES:	CONTRACTOR DUNCT	ristan de région.
the Commence on the least of the I of will	844 And 4	Not at the parties of the state	CONTRACTOR DUNCT	ristan de région.
to the same on that the 2 years	8.4. sec.	JOCALITES:	CONTRACTOR DUNCT	ristan de région.
the time and on that the 3 years	24 102.	JOCALITES:	CONTRACTOR DUNCT	ristan de région.
the state on that the 2 of mile	94.4 89 <u>4.</u>	JOCALITES:	CONTRACTOR DUNCT	ristan de région.
the state of the s	44. 191.	JOCALITES:	CONTRACTOR DUNCT	ristan de région.
the Sign country on shall and I grown	ELESSURES, ACTIONS DESCLATIONS TO THE PROPERTY OF THE PROPERTY	JOCALITES:	CONTRACTOR DUNCT	ristan de région.
CAMPAGNES.  Campagnes.  Campagnes.	BURSSONES, ACTIONS DESIGN	JOCALITES:	CONTRACTOR DUNCT	ristan de région.
the Sign country on shall and I grown	BURSSONES, ACTIONS DESIGN	JOCALITES:	CONTRACTOR DUNCT	ristan de région.
CAMPAGNES.  Campagnes.  Campagnes.	BURSSONES, ACTIONS DESIGN	JOCALITES:	CONTRACTOR DUNCT	ristan de région.
CAMPAGNES.  Campagnes.  Campagnes.	BURSSONES, ACTIONS DESIGN	JOCALITES:	CONTRACTOR DUNCT	ristan de région.
CAMPAGNES.  Campagnes: (10 2 Elvid 1952.  Campagnes: 1, 12 Arvanded 1953.	ELESSURES ACTIONS DESIGN, MORATORS, STA.	JOCALITES:	on room	Postreans de region B
CAMPAINES. Campagne: (10 & School agost and Distribute of St. Revolution 25t).    River   France   Campagne	ELESSURES ACTIONS DESTANT, MORATORA STA	Document of the second of the	CONTRACTOR OF THE STATE OF THE	minda de vojos
CAMPAINES.  Campagnes 100 2 Clock 1934.  Cally Ellingte 1 2 1 Review ded 1945.  Riverre 2 dans 1  Americants 1	MINSSURES ASSUME PRIMARY PROGRATION STR.	Done	on room	minda de vojos
CAMPAINES. Campagne: (10 & School agost and Distribute of St. Revolution 25t).    River   France   Campagne	MINSSURES ASSUME PRIVATA PROPATION STA	Document of the second of the	CONTRACTOR OF THE STATE OF THE	minda de vojos

an Pe	UR CERTIFICAT PROVISOIRE Office warfale 1/0 = 42%3 FICHE	S CHEEFS	Solutionic versity
	Non: Oboyer	Numéro matricule du recrutement :	DERNIEHE CEASE  WELLS RESERVED 58
	Prénome: Fiera Joseph Sarnom:	de mobilisation :	SIGNALEMENT.
P	No to 23 Novembre 1884 à La Chapelle & Sayer canton de Varades département de la Loire Inférieure résidant à La Chapelle & Sayer, canton de Varades qui département de Celtivateur proféssion de Celtivateur proféssion de Celtivateur proféssion de René et de Raimbault marie, domissitée à La Chapelle & Sayer canton de Varades de departement de la Voire Inf.		in bouche moyenne
	Nº & de tirage dans le canton de Harabes	Degré d'instruction :	générale (1).
	DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. (Indiquer la nature des disposans.)		ght Right d'Infi
1	Compris dans la purtie de la liste du recrutement cantonal ( portion ).	Dans Parmée active.	Corcavion terain
	DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.  (Compagne, blenver, action d'idit, decreisen, etc.)  Incorprori, au 94 "Régiment d'Infanterie à coraphie du 10 octobre 1961, il arrive et doctagh de 2. date le dit four M. 9869. Il accomplé un stage acrimie soldot constitution au 6 Geautre, de Grant la colong M. Le 1900 de	Dans Ia disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.  Bans l'armée territoriale et dans sa réserve.	P. 64 * reg : 2 infantan 61: Auftentant   160 64: reg : 2 infantan 61: Author of Infantan SANS AFFECTATION

# Comment les informations données par les états de service doivent-elles être analysées ?

On trouve différentes expressions qui qualifient la position du soldat mobilisé au cours de la guerre de 1914. Leur définition évite de fausses interprétations.

L'expression qualifiant un soldat « aux armées », signifie qu'il est en première ligne sur la zone des combats et sert dans une unité combattante. L'expression « aux armées, camp. simple [ou double] » signifie « campagne simple » ou « campagne double » utile pour la comptabilité de son temps de service.

Quand le soldat est dit « à l'intérieur », cela veut dire qu'il est en retrait de la ligne de front, tout en étant éventuellement dans une unité combattante. Le régiment dans lequel il sert peut être au « repos », loin des affrontements, mais pas nécessairement hors de portée des bombardements ennemis. De nombreux soldats ont ainsi été tués sous les tirs d'obus lancés à partir des lignes allemandes et déclarés ensuite « morts pour la France ».

D'autres soldats sont incorporés dans des unités combattantes, mais sont dits « à l'intérieur, camp. simple (ou double) ». Dans ce cas, le soldat est très en retrait des combats et peut même être au dépôt de son régiment. Le célèbre 65° régiment d'infanterie, qui s'est couvert de gloire durant la guerre, avait des soldats de permanence à son dépôt de Nantes, donc très loin du front.

Certains militaires, malingres, malades ou de santé précaire, pouvaient être versés dans les « services auxiliaires » d'unités combattantes. Ces services consistaient surtout à creuser et entretenir les tranchées, surveiller les prisonniers, effectuer des tâches administratives... Mais certains allaient aussi au front quand on avait besoin d'hommes pour des « coups de mains » ponctuels ou de vastes offensives. Il existait aussi des services auxiliaires d'unité non combattantes, non exposées au front, dans lesquels ces militaires pouvaient aussi être affectés.

Enfin d'autres soldats mobilisés exerçaient des professions tellement spécifiques que l'on pouvait considérer leur présence à l'arrière plus utile à l'effort de guerre que de les envoyer au front. Tel ouvrier d'Indret pouvait ainsi travailler dans « sa » fonderie. D'autres étaient affectés dans les chemins de fer, si importants pour le transport des troupes, ou travaillaient dans les forêts pour couper les arbres et produire les planches pour les tranchées.





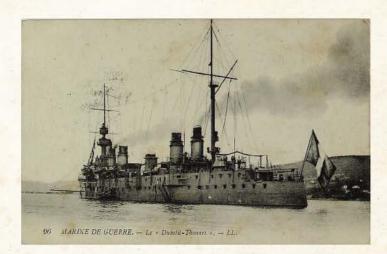
#### SOLDAT AYANT SERVI DANS L'ARMÉE DE TERRE



Vignard	the members of 1240
Primmus Very Lord H. Noggil Samone:	de mobilisation :
GEAT CWIL	DESCRIENTATE
No to 19 Shirt 1826 to Franched million or Tile	Charm & mails chickens
des The dipartement de la Verse desperance condait à Transfer : caution des del departement M. La Verse Información milionant agriculture	new large much may may men
the to sen Charles Paul or to Tolana Konese College Committee	Taille: f m. 6 out Taille reculler: m out
a Francisco maion des del doportement de la Voca	Manques particulieres :
Mark to	Degré d'instrucion générale :
DECISION DE CONSEIL DE REVISION.  Constitue la 1/2 pare de la live de 1909 Bor Sour le levice armé	OTHER STATION.
Stated grantified by a following the following the state of the 9/3 Mai 1492	y hif it will no legg
DETAIL MES SERVICES BY BUTTERNS INVERSES.	
montanio a to bota in cantoriale & firster of montanio a finally (16)	28 kg a an a 28 01000
reside an corf of the Consoner Condition to the four file 1996 I law mar Constantion L. I Bother 1908 . Brighedis & 18 Merchale 1988 . Arighetis Journa L. My Arab 1997.	
Consoli wings L. V. Seltimbre 1000 a allimatant, for hallage dans	MIL Poplar Gr. 18 Control 1924
la l'esterre la 1 Amia active. latte dand la cellere de l'amia active de 14 certifice 100	
Indian est de la auditAcountila, arriva au poro- la nit inite	AREA AFFECTATION X
former tel registre to School 1914 Marschal de logis former de 20 boil (1)	TO SERVICE STATE OF THE SERVIC
51 Julies Jan 10 aug o per	Control avenue tomas
Liffo le 1 January 1/28 (Jan A) l. M. 8 Jun 1923	THE CHARLES STREET TO STREET THE CONTROL OF THE CON
	Lab 16 Opt free Mantes R
	13 mars 1911 haisent to Hetrow Af me Douting to
	20 de de Condra ille colorina, no conste R Rystel Spire 11 Mars 1910 Montes - Estração St yoristo I 21 Vant 1919 Challans Polação J
Contract Confala ringle market market of the State of the	promoting spreamons (forms)
Flemagne 3 24 6 Port 1914, Owner told to employee a decide construction	
Ach alusi I de J. Lout 1911 presers a song food to Execute Da more & sont	Me covered Monte to and Spiriting
ne bu espetana blesse a l'ambi <sup>es</sup> et cet retraine per la fatetier abgressimo cheretre la cause de	ACCUSED AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE PART
se bestine	To allie of Marion 10 page 1 June
To have the day of the state of	10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-1
(5) Armer y Colonia.	Tomate to the bound of the second
Control of Supplication (Supplication Control of Supplication Control of Suppl	4 5 00T 10TE

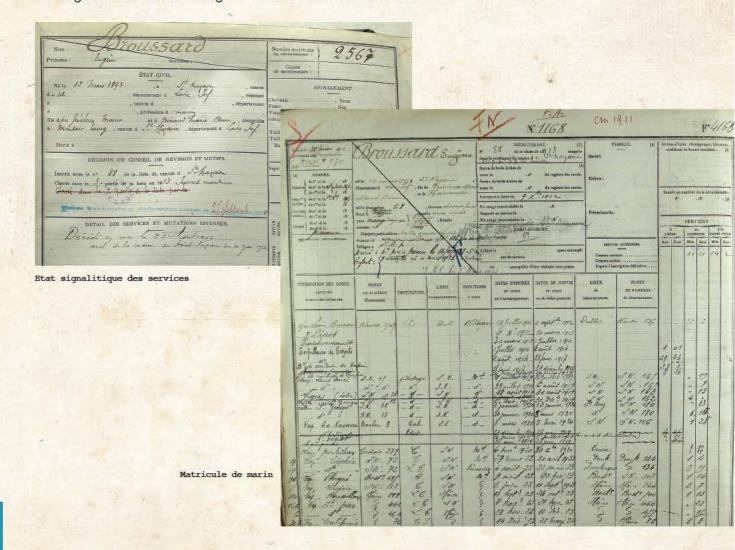


#### **SOLDAT AYANT SERVI DANS LA MARINE**



Quand, sur un état signalétique et des services, figure la mention « inscrit maritime », cela signifie que le soldat était marin de commerce. Il a donc été incorporé dans la marine pendant la guerre. Pour avoir ses états de services, il faut se reporter, dans les archives de l'Inscription maritime (série R) à la matricule, ouverte en 1883, des inscrits définitifs du quartier maritime dont il relevait. Il existait alors cinq quartiers : Bourgneuf, Nantes, Le Croisic, Nantes, Paimboeuf et Saint-Nazaire. La mention du canton de domicile de l'inscrit maritime permet de connaître le quartier dont il dépendait.

Les registres matricules des gens de mer ont été numérisés.



#### Extrait du répertoire des matricules des inscrits définitifs

#### Quartier de Bourgneuf

7 R 2 / 111\*. Syndicat de Bourgneuf-en-Retz (1883 – 1892, table

alphabétique en fin de vol.).

7 R 2 / 112\* Syndicat de Pornic (1883 – 1926, table alphabétique

en fin de vol.)

#### Quartier du Croisic

7 R 3 / 521\* Table alphabétique générale pour les syndicats du

Croisic, de Mesquer, du Pouliguen, de La Turballe, et de Pénestin, avec renvoi au vol. du syndicat corres-

pondant.

7 R 3 / 522\*-524\* Syndicat du Croisic (1883-1954, table alphabétique

en fin de vol.).\_

522\*. N∞1 à 383 (1883-1927).

523\*. N<sup>∞</sup> [10]384 à [10]582 (1897–1941). 524\*. N<sup>∞</sup> [10]583 à [10]730 (1910–1954).

7 R 3 / 529\*-531\* Syndicat de Mesquer-Piriac (1881-1947, table al-

phabétique en fin de vol.)

529\*. N<sup>∞</sup> [1300]1 à [13]199 (1881 - 1922). 530\*. N<sup>∞</sup> [13]200 à [13]396 (1898–1942). 531\*. N<sup>∞</sup> [13]397 à [13]583 (1913–1947).

7 R 3 / 534\*-535\* Syndicat du Pouliguen (1883-1949).

534\*. Nº 1001 à 1396 (1883–1920, table alpha-

bétique en fin de vol.) 535\*. N∞1397 à [1]1596 (1891–1949, pas de ta-

ble alphabétique).

7 R 3 / 539\*-544\* Syndicat de La Turballe (1882–1954, table alphabéti-

que en fin de vol.)

539\*. N° 2001 à 2398 (1882–1915). 540\*. N° 2399 à 2596 (1883–1919). 541\*. N° 2597 à 2792 (1888 - 1925)

**542\*.** N° [1]2793 à [1]2995 (1894 - 1931). **543\*.** N° [1]9001 à [1]9196 (1901–1940). **544\*.** N° [1]9197 à [1]9395 (1910–1954).

#### Quartier de Nantes

7 R 4 / 1226\*-1228\* Syndicat de Basse-Indre (1883–1931, table alphabé-

tique en fin de vol.)

**1226\***. N<sup>∞</sup> 1 à 393 (1883–1831). **1227\***. N<sup>∞</sup> 394 à 761 (1894–1931). **1228**. N<sup>∞</sup> 5261 à 5412 (1915–1931).

7 R 4 / Syndicat de Nantes (1882–1945).

1229\*-1234\*. 1882-1904 (table alphabétique

en fin de vol.)

**1229\*.** N<sup>∞</sup> 1 à 398 (1882–1904). **1230\*.** N<sup>∞</sup> 399 à 796 (1883–1904).

**1231\*.** N<sup>∞</sup> 797 à 1190 (1883–1904). **1232\*.** N<sup>∞</sup> 1191 à 1584 (1884–1904).

1233\*. N∞ 1585 à 1880 (1889–1904).

1234\*. Nos 1881 à 1987 (1892-1904).

**1240\*-1243\***. 1894–1904 (table alphabétique en fin de vol., sauf pour 7 R 4 /

1243\*).

**1240\*.** N<sup>∞</sup> 16000 à 16198 (1894–1904). **1241\*.** N<sup>∞</sup> 16199 à 16389 (1897–1904). **1242\*.** N<sup>∞</sup> 16390 à 16576 (1901–1904). **1243\*.** N<sup>∞</sup> 16577 à 16645 (1904).

#### Quartier de Nantes (suite)

1244\*-1248\*. 1901-1945 (pas de table alpha-

bétique).

1244\*. Nºs 16390 à 16583, numéros pré-

sents dans 7 R 4 / 1242\* et 1243\*

(1901-1945).

1245\*. Nºº 16584 à 16774, numéros présents dans 7 R 4 / 1243\* (1904–

1906).

**1246\*.** N°s 16775 à 16965 (1907–1945). **1247\*.** N°s 16966 à 17156 (1911–1945).

**1247**°. N°° 16966 a 17156 (1911–1945). **1248**\*. N°° 17157 à 17351 (1914–1945).

**7 R 4 / 1255\*-1256\*.** Syndicat de Rezé (1883–1924, table alphabétique en fin de vol.)

1255\*. Nos 1 à 396 (1883–1924). 1256\*. Nos 397 à 789 (1889–1924).

7 R 4 / 1259\*-1260\* Syndicat de Vertou (1883-1928, table alphabétique

en fin de vol).

1259\*. No 1 à 391 (1883-1928).

1260\*. N° 5892 [392] à 6041 (1908–1928), les n° 392 à 396 ont été renumérotés 5892 à

5896.

#### Quartier de Paimboeuf

7 R 5 / 166\* N° 1-384 (1883-1957, table alphabétique en fin de

vol.)

7 R 5 / 167\* Nos 385-456 (1914-1957, table alphabétique en fin

de vol.)

#### Quartier de Saint-Nazaire

7 R 6 / 394\* Table alphabétique générale.

Classement par syndicat : deux séries non foliotées, Saint-Nazaire (finissant au nº 4094), puis Donges -

Montoir-de-Bretagne (finissant au nº 1303).

7 R 6 / 395\*-400\* Syndicat de Donges - Montoir-de-Bretagne (1882-

1930).

397\*. Nos 1 à 398 (1882).

398\*. N° 401 à 796 (1882–1891)¹.

399\*. Nos 797 à 1192 (1891–1930).

400\*. N° 1193 à 1373 (1912–1930).

7 R 6 / 401\*-506\* Syndicat de Saint-Nazaire (1882–1930).

401\*. Nos 1 à 398 (1882 - 1930).

402\*. N° 399 à 796 (1882 - 1930).

403\*. Nos 797 à 1194 (1883-1930).

404\*. N° 1195 à 1589 (1883-1930).

**405\***. N° 1590 à 1979 (1882–1930). **406**. N° 1980 à 2370 (1892–1930).

**407.** N° 2371 à 2470 (1895 - 1930).

408\*. N° 2471 à 2665 (1896–1930).

409\*. N° 2666 à 2863 (1897–1930).

501\*. N° 2864 à 3063 (1901–1930).

502\*. Nos 3064 à 3263 (1904-1930).

502". N° 3064 à 3263 (1904–1930)

503\*. N° 3264 à 3464 (1906-1930).

504\*. N° 3465 à 3664 (1909–1930).

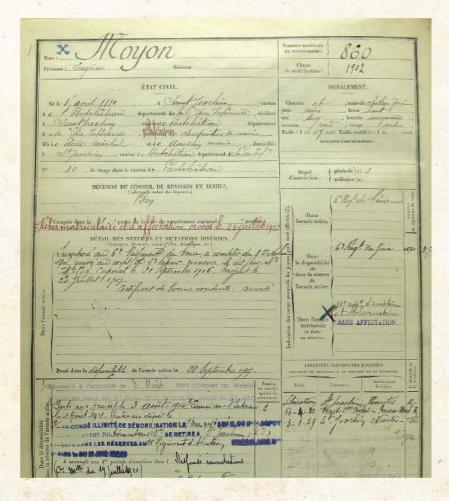
505\*. Nos 3665 à 3863 (1911-1930).

506\*. N° 3864 à 4049 (1914–1930).

<sup>1</sup> On pourra suppléer l'absence des numéros 399 et 400 en recourant à une matricule incomplète. 7 R 6 / 396\*

#### SOLDAT AYANT SERVI DANS L'AÉRONAUTIQUE MILITAIRE

# Exemple d'une fiche matricule de personnel de l'aéronautique militaire





Les Archives départementales ne conservent pas de documents spécifiques à l'aviation durant le premier conflit mondial. Cette nouvelle arme, rattachée encore à l'armée de terre, en était à ses « débuts ».

Le site Mémoire des Hommes du Ministère de la Défense contient les fiches des soldats ayant servi dans cette arme en devenir, qu'ils soient morts au non.

www.mémoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr, rubrique Personnels de l'aéronautique militaire.

Le formulaire de recherche permet d'interroger par nom, prénom et date de naissance.



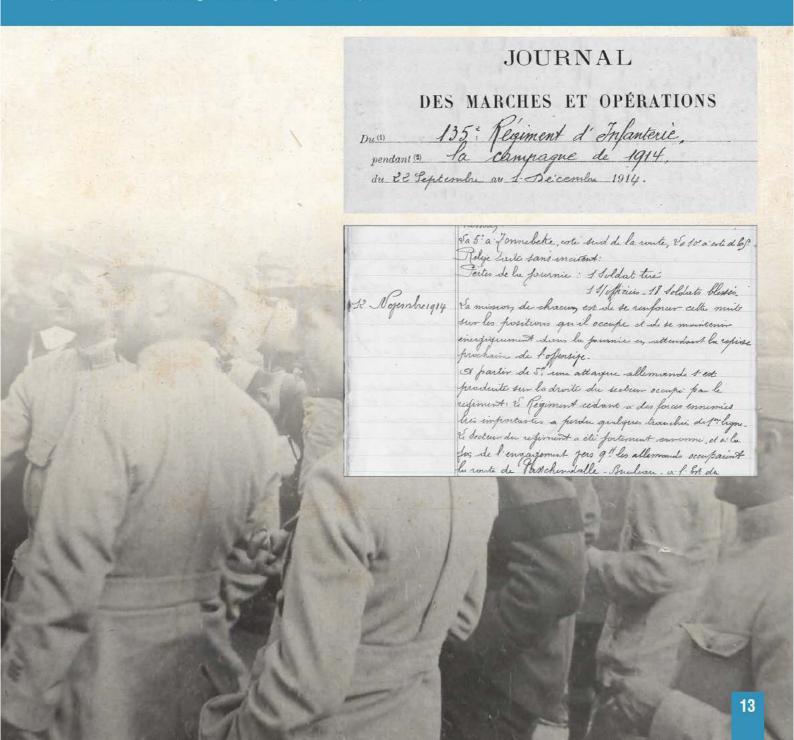
#### Pour en savoir plus :

Le site Mémoires des Hommes (www.mémoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr) contient sous forme numérisée les archives de toutes les unités engagées dans le premier conflit mondial. Elles concernent :

- pour l'armée de terre et certaines unités de gendarmerie, plus de 18 000 journaux des marches et opérations, sous forme de registres;
- pour l'aéronautique militaire, les carnets de comptabilité en campagne, les rapports techniques d'ascension, les carnets de mission et registres de vol ainsi que les comptes rendus d'opérations;
- pour la Marine, les journaux de bord et de navigation et quelques documents assimilés comme les registres d'inscription des signaux et les carnets de correspondance, des bâtiments de la Flotte principale.

Le site dit du Chtimiste (http://chtimiste.com), d'initiative privée, consacré à la Grande Guerre, donne le détail du parcours de tous les régiments français, la description de toutes les batailles auxquelles ils ont participé, la description des combats dans différents villages où certains régiments se sont illustrés. Il propose également une collection de plus de 5 700 photos de groupes de soldats, une rubrique « lieux dits » recensant les endroits et les localités concernés par des combats, une rubrique « carnets » contenant une centaines de carnets de guerre confiés par des descendants de poilus.







# Cas particuliers

#### **ENGAGÉS VOLONTAIRES**

Dès la publication de l'ordre de mobilisation générale, le 1<sup>er</sup> août 1914, les mairies se sont trouvées saisies de demandes d'engagement de jeunes hommes souhaitant devancer l'appel pour défendre la patrie. D'autres plus âgés, réformés antérieurement par les conseils de révision ou hors d'âge pour être appelés, ont fait la même démarche.

L'administration des Armées, pour les engagés volontaires ayant devancé leur année d'incorporation, a ouvert, à partir de la classe 1911, des registres matricules particuliers pour les deux bureaux de recrutement d'Ancenis et de Nantes. Ces registres ont existé jusqu'à la classe 1918 et ont fait l'objet d'une numérisation et d'une indexation nominative intégrées dans la base de données des conscrits.

Par ailleurs, les Archives départementales conservent deux séries de registres d'actes d'engagement volontaire, la première pour l'armée de terre, et la seconde pour la marine.

Ils sont classés par ordre chronologique d'engagement, ne sont pas dotés de table alphabétique, et donnent les informations suivantes: état civil de l'engagé, date et lieu de naissance, domicile, noms et domicile des parents, description physique, mention de son aptitude physique et de ses bonnes mœurs. Pour les engagés volontaires dans l'armée de terre, il est précisé le corps vers lequel l'engagé a été dirigé.

Les informations portées sur l'acte d'engagement se retrouvent sur la fiche matricule de l'intéressé.

# Sum of the last of the state of

## Extrait du répertoire de la série R concernant les engagements volontaires

#### Armée de terre

1 R 739\* – 740\* Actes d'engagement dans l'armée de terre (pas de table alphabétique)

1913 - 1921

739\*. 28 octobre 1913 – 26 juin 1916.

740\*. 26 juin 1916 – 2 avril 1921.

1 R 748\* Actes d'engagement spécial aux jeunes gens reçus à l'école spéciale militaire, à l'école polytechnique, à l'école normale supérieure, à l'école centrale des arts et manufactures, à l'école nationale des mines, à l'école des ponts et chaussées et à l'école des mines de Saint-Etienne (pas de table alphabétique, 1er octobre 1910 – 19 octobre 1922).

1910 - 1922

#### Marine

7 R 8 / 31\*, 33\* Actes d'engagement dans le corps des équipages de la flotte 1914 - 1918

31\*. Sans référence spécifique à la guerre (6 janvier 1914–22 décembre 1918).

33\*. Pour la durée spécifique du conflit (15 mars 1915 – 2 octobre 1918).

DEPARTMENT	
DE LA LOIRE-INFÉRIEURE	ACTE DENGLOS
AMBREOSEPENT OF MANTES	ACTE D'ENGAGEMENT
Ville de Nante:	8 1 mg mil sent was abother 1.1.1
	to be to transform the state of the same of the same of the same
Rem at Prayems de Engage	se 8122 2 Suckery Land as to
Juenon	described ling heart one common to profound a another out the
-1 N. 1	desiration of the state of the
Notone lector	common of Gellerin , and me to Morragine,
200	were freezers
Corps surlequell'Engage a ets ding	te la roue genterence nom a Gellerin Morrison
27 Groupe d Clouation	you sour on way out
a tyan	indication to the last of the process of the proces
P 1	front history Websel matte
	marque portionistees (1) largem
Adresse de l'Engagé	regard, more in is in Collegen Joseph wille do in wine for institution;
-1 -1	deperson et de la superiorie la Confloye de Maire America a Nation estado de Nortes.
la Montagne	13 to S & Duneau Change
Roise shifeseness	Separtement to profession to Complete a la Marie . Somethis a route was well to the somethis a route was well as the source that the source of the or when the source was a continue to the source of the or when the source was a continue to the source of t
	A dictari contare s'empore an in seconda de la Care de
I Non-st princips	A cel offet, it a fait la dictacation :
A. F. Forgoge a deal seers, on policyers a la voite de as profes- sion, en quelle qualité et dans quel	
1) hetapare les marques gratina-	20 trail a vet les un besteur est steur l'arrage untire, ni saya tre rienne de tottle armie, ni dans trenér territoriale, es complyments par informazione.
F. None of previous the pocosite	sons 22 Olchon Mordin Jichon Mil
(Cook of premium of dentation)	Sinterney Glord Commented to General de Trans Let . The Tours
6 Indiquer to corps choist put	2 (2) Billion Ardine victor Arm governte description and and
7 None grade et qualité de l'atti-	que il ne in mille de les milles qualitées congresses vous le 10/1 George et Mores horne destrol a Rolon
A Distriction of a continue.	2 50 fipe of notioning in the effect for extract, guidance good as in
<ul> <li>de indéque par l'autour qui dellivre le consident s'agnées l'appliades de l'engage</li> </ul>	16 19 Jelly spokenon Il pust and Grate completed de dept of
S. Since a sect management of contract	dipartement of a lower deflection
sales que l'engageprotuit, on énou- ers le liberqu'il primateux sonfor- noment à l'article 46 en Code rivil	3 Contrast du conser judicione
2) fedication on loss, de mois et del'année de la ministrice un fin-	To the contribut to begins off at many to differ one to done to I proceed 1910 prote Maire of 1111 de la Montagere ment a tarticle 20 de
10, hologue la commune.	ta Lor do 21 Mars 1945 et des met. 25 et 26 de to sui é a 7 mile 1143
E. Si tengagé a moine de rougt	

#### SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE

#### Les enfants du pays nantais et le XIº corps d'armée

Émile Gabory, archiviste en chef du département de Loire-Inférieure, a recu pour mission, au lendemain de la guerre, de recenser les soldats originaires des communes du département et morts pour la France.

Son ouvrage Les enfants du pays nantais et le XIe corps d'armée est paru à Nantes en 1923. Il se présente en quatre volumes. Le premier est en quelque sorte une grande introduction historique en hommage aux soldats de Loire-Inférieure. Les trois suivants donnent les listes des soldats morts au cours de la guerre, par cantons, eux-mêmes regroupés par arrondissement. Ils ont fait l'objet d'une océrisation, et sont consultable via un formulaire d'interrogation, sur le site du Département.



#### www.loire-atlantique.fr

#### Les listes des monuments aux morts

Elles sont publiées sur le site Mémorial GenWeb dans le cadre d'un projet de l'association FranceGenWeb qui a entrepris de recenser les monuments aux morts et de relever les noms des soldats et victimes civiles, Français et étrangers, tués ou disparus par faits de guerre.

Il a été constaté que ces listes peuvent contenir des oublis ou des inscriptions fautives.



www.memorial-genweb.org/~memorial2/

#### Le site Internet Soldats de Loire-Inférieure

Réalisé par un chercheur local, il offre pour toutes les communes du département les photographies du monument aux morts et la liste des morts pour la France avec leur grade, unité, âge, lieu et date du décès, lieu de sépulture quand il est connu (tableau Excel).



http://lessoldatsdeloireinferieure.hautetfort.com

#### Le site Internet Mémoire des Hommes

Depuis plusieurs années, le ministère de la Défense, via son site Mémoire des Hommes, propose la consultation des fiches individuelles de tous les militaires tués au combat entre 1914 et 1918 ou morts de maladies contractées en service commandé (toutes armes confondues), soit plus de 1,3 millions de fiches.

Les fiches sont accessibles via un formulaire de recherche permettant d'interroger par nom, prénom, date de naissance et département de naissance. Cette dernière possibilité permet de retrouver un soldat originaire de Loire-Atlantique mort pour la France mais qui, lors de son recensement militaire l'année de ses vingt ans, n'était pas domicilié dans le département.



www.memoiresdeshommes.sga.defense.gouv.fr

Les fiches présentes sur le site Mémoire des Hommes donnent les informations suivantes :

- Nom
- Prénom
- Grade
- Corps
- Numéro matricule (au corps et au moment du recrutement)
- Date et lieux de son décès
- Nature de sa mort
- Date de naissance
- Date du jugement déclaratif de décès (le cas échéant), tribunal compétent, date de la transcription dans le registre de décès

			277 N 12
Som JOHAH Property James Michael Ja	Portieth 4	Suffere statemade	447
MAX 18 Server 1980 Maximum a grand Server Se	Queent the Santes com	Charm Hand	month fregulation of the second
be a supplied to manufacture of the supplied to the supplied t	forbline	Degree form	
Compris since in	TATIONS DIVERSEA.		Ecourses Corps.
Train and	Corps I Stay	ou Corps. — tl	Joseph Enfantes 1900
entité a été établie	Most pour la France le	an Recontement  12 Anni iller (M	194

Nº de registre d'état et

#### Les registres de décès des communes

Les actes de décès, que ce soit pour les soldats dont l'identité a été établie de façon certaine au moment de leur mort, ou pour ceux qui ont fait l'objet ultérieurement de jugement déclaratif de décès faute d'identification certaine au moment de leur mort ou encore de disparition au cours de combats ou autres, ont été transcrits dans les registres de décès des communes de leur dernier domicile connu.

#### Pour les morts identifiés au moment de leur décès :

 dans le registre de l'année courante correspondant à l'envoi du certificat de décès par les autorités militaires

Pour les morts dont le décès à été reconnu et constaté quelques années plus tard :

 dans le registre de l'année courante correspondant à la notification du jugement avec, théoriquement, un renvoi au plus près dans le registre de l'année à laquelle la date du décès a été établie.

#### Les jugements déclaratifs de décès

Au cours de combats, d'attaques ou de bombardements ennemis, des soldats sont morts sans que leur corps ait été ensuite retrouvé. Il était alors fait le constat de leur absence lors de l'appel nominatif des troupes, mais il fallait que s'écoulât un laps de temps suffisant pour déclarer leur mort certaine. Comme le prévoit le droit commun en cas de disparition ou d'absence, cette mort devait faire l'objet d'un jugement du tribunal de première instance compétent, c'est-à-dire celui dans le ressort duquel se trouvait son dernier domicile connú. Les collections de jugements déclaratifs de décès concernent donc les soldats dont le dernier domicile connu était une commune de Loire-Atlantique, qu'ils en soient originaires ou non.

	The la sposse à Nans remise de heize Bleembre milneuf
	cent digness, Nach award integralement lights with Jugument
100	de canstat du dieir de jouan François Michales Joseph dont le beneur
Jugement residu le	suit Republique Tyansaise au nom du pueble français Extrait du minute
Havanen 1919 decontat	des graffe du bribunal ivil de première instance seant à Châleachi
The second secon	and one free macroure an accuseme a visitation in a margin
Jouan Français Micolas	Sement, de la Lour Inferieure At audione publique du mugt hich nome
Joseph lue's hummini	bremilneuf cent dix neuf le birbundeinil de Châteanbriant a rende le
le 12 Avril 1915 a	Jugement sur require dant la deneur suit de bribuna, un la require qui puide ensemble les piùses à l'appeir, ain M. Schrieron Cerisel, dans son nappart et M
Marcheville Muse	
saldat are 51 Riginent hip	de la requirte apris en avoir dellebéré conformément à la lainthtende que le
branscription 11-20.	suur Touan François Micolas Joseph, ne i Saint Vijuent des Landed le dix
	Sout Living will builteent qualre vinest de Micolas et de Coulore Josephine
	spoux de Davenel Marie blimentitre, domicilie à Chaleaubreaut

Il y avait cinq tribunaux civils en Loire-Inférieure : Ancenis, Châteaubriant, Nantes, Paimbœuf et Saint-Nazaire.

De tels jugements déclaratifs de décès pouvaient aussi être prononcés pour des soldats dont le décès avait déjà été constaté sans délai. Les motivations de ce type de jugement, établissant le décès pour la deuxième fois, sont inconnues.

Les jugements déclaratifs de décès sont transcrits sur les registres de décès de l'année courante de la commune du domicile du soldat. Une mention est théoriquement portée dans le registre de décès de l'année du décès, en marge de l'acte le plus rapproché de la date effective du décès.

Les jugements comprennent, lorsqu'ils ont été conservés, tout ou partie des pièces de procédure suivantes:

- certificat / avis de disparition
- procès-verbal / expédition de déclaration de décès ou de constatation de décès
- certificat de décès établi par les autorités allemandes ou par des organisations sanitaires, comme la Croix Rouge
- procès-verbal d'audition de témoins (permettant de constater le décès)
- procès-verbal / certificat / compte rendu d'exhumation
- avis de transport de corps
- procès-verbal de gendarmerie ou de police pour déterminer le domicile lors de la mobilisation
- questionnaire récapitulatif

Les collections sont lacunaires, comme les relevés suivants le montrent.

#### Extrait du répertoire de la série U concernant les jugements de décès

#### Tribunal d'Ancenis

#### 3 U 1 / 1 - 9

1. 1916, 1917.

1920 (janvier-juin).

6. 1920 (août-déc.).

2. 1918.

5. 1920 (juillet).

7. 1921 (janvier-juin).

3. 1919.

8. 1921 (juillet-déc.).

9. 1922, 1923.

#### Tribunal de Chateaubriant

#### 3 U 2 / 1 - 13

**1.** 1916.

6. 1920 (juin).

11. 1922

2. 1917 (mars-déc.).

7. 1920 (juillet-déc.).

12. 1923 (janvier-juin). 13. Répertoire chronologique

3. 1918. 4. 1919.

9. 1921 (avril-juin).

5. 1920 (janvier-mai). 10. 1921 (juillet-déc.).

8. 1921 (janvier-mars).

#### Tribunal de Nantes

#### 3 U 3 / 1 - 26

1. 1916. 2. 1917. 8. 1920 (1er - 15 oct.).

15. 1921 (avril -mai). 16. 1921 (juin).

22. 1921 (déc.). 23. 1922 (janvier - avril 1922).

3. 1918.

9. 1920 (16 - 31 oct.). 10. 1920 (1er - 15 nov.).

17. 1921 (5 - 21 juillet).

24. 1922 (mai - déc. 1922). **25.** 1923.

4. 1919.

11. 1920 (16 - 30 nov.). 5. 1920 (janvier - mai). 12. 1920 (déc.).

18. 1921 (26 -29 juillet). 19. 1921 (4 - 7 oct.).

26. 1924 - 1927.

6. 1920 (juin).

13. 1921 (janvier). 7. 1920 (juillet - août). 14. 1921 (février-mars). 20. 1921 (11 - 25 oct.). 21. 1921 (novembre).

#### Tribunal de Paimbœuf

#### 3 U 4/1-7

1. 1917.

4. 1922.

7. Répertoire alphabétique

5. 1921 (mai-sept.). 2. 1918. 3. 1921 (oct.-déc.).

6. 1923.

(permet de combler les lacunes des jugement).

#### Tribunal de Saint-Nazaire

#### 3 U 5 / 1-7

1. 1917.

3. 1920 (octobre).

5. 1920 (déc.).

7. 1923.

2. 1920 (juin, sept.).

4. 1920 (novembre).

6. 1921.

#### Les diplômes « Morts pour la France »

La loi du 27 avril 1916 a établi le principe de la remise d'un diplôme aux familles de soldats « morts pour la patrie ». Celuici était envoyé par la préfecture aux maires des communes du dernier domicile connu du soldat décédé.

Seuls ont été conservés les bordereaux d'envoi de ces diplômes, classés par ordre alphabétique de communes. Ils ne contiennent pas d'autres renseignements que les noms des titulaires, et la collection n'est sans doute pas complète. Des listes récapitulatives par arrondissement sont aussi conservées, mais celui de Nantes est le moins bien représenté.



#### Diplômes de « Morts pour la patrie »

3	R	1	06	7	11	2

106. Listes départementales (1917, n. d.), listes par arrondissement : Ancenis (1917-1921), Châteaubriant (1917-1922), Nantes (1920), Paimboeuf (1917-1921), Saint-Nazaire (1916-1921) ; listes collectives (1920).

LA MEMOIRE

107-112. Listes par commune (1916 – 1922).

107. Abbaretz - Brains.108. Campbon - Guérande.

Haie-Fouassière (La) – Mouzillon.

Nantes – Quilly.

111. Saffré – Sucé-sur-Edre.

112. Teillé- Vue.

#### SOLDATS DISPARUS ET PRISONNIERS DE GUERRE

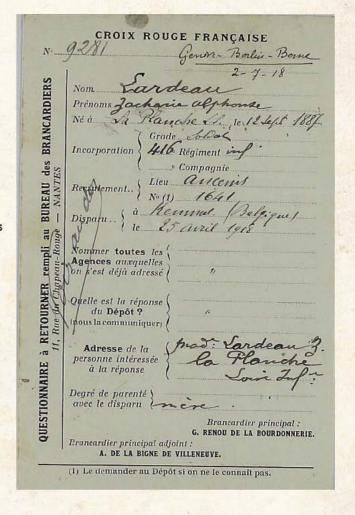
Le bureau des brancardiers de la Société de secours aux blessés militaires, autrement dit la Croix Rouge française, s'est chargé de recenser les prisonniers de guerre et d'en donner des nouvelles à leurs proches ; pour le compte des familles, il s'est renseigné sur le sort des soldats disparus. Le rapatriement, à partir d'avril 1918, de soldats capturés par les Allemands a, quant à lui, été pris en charge par une autre structure spécialement créée pour l'occasion, la fédération de l'Ouest pour les prisonniers de guerre.

#### Recherche de soldats disparus

Le bureau des brancardiers a commencé par tenir des cahiers de renseignements puis, sans doute débordé par le nombre, a organisé, à partir du 4 août 1915, les demandes de recherche à partir d'un fichier alphabétique. Deux fiches nominatives étaient établies. L'une était intégrée dans le fichier alphabétique, et l'autre était adressée, pour recherche et renseignements, à des organismes étrangers, tels que les Croix Rouge de Berlin, Genève, Francfort, la mission catholique de Fribourg, les gouvernements espagnol et grec, le bureau de secours des prisonniers de guerre à Berne, l'*Officio per informazioni sui prigioneri di guerra* du Vatican, les Nouvelles du soldat à Paris, dite Croix jaune (agence créée par des députés du département de la Seine), le bureau international de la paix à Berne, et des organismes allemands. Lorsque cette dernière fiche revenait avec une réponse, elle venait alimenter un deuxième fichier alphabétique, dit de cartes réponses. On peut donc trouver deux fiches pour un même soldat. Les soldats disparus et recensés dans les cahiers de renseignements avant le 4 août 1915 ont pu faire l'objet d'une fiche nominative établie a posteriori.

Les informations recensées sont les suivantes :

- nom et prénoms
- date et lieu de naissance
- grade
- régiment d'incorporation
- bureau <mark>de</mark> recrutement et numéro matricule
- lieu et date de disparition
- adresse où envoyer les résultats de la recherche
- démarches effectuées et réponses obtenues



#### Extrait du répertoire de la série R concernant les soldats disparus

# Cahiers de renseignements sur des soldats disparus, tenus par numéro d'ordre attribué lors de l'enregistrement ou de l'envoi de la demande de renseignements, avec un index alphabétique en fin de cahier (sauf pour les cahiers 26 à 28) 1914 - 1919 969. Index alphabétique général (n°s 1 à 25), contenant 4 090 noms. 970. Cahiers n°s 1 à 15, numéros d'ordre 1 à 2 293 (1914-1915). 971. Cahiers n°s 6 à 28, numéros d'ordre 2 294 à 10 282 (1915-1919)¹.

#### 10 R 972-990 Fiches nominatives<sup>2</sup>

1915 - 1918

- 972. Ab à Baz.
- 973. Be à Bl.
- 974. Bob à Boz.
- 975. Bre à Chat.
- 976. Chau à Cout.
- 977. Cr à Dru.
- 978. Dub à Fou.
- 979. Fra à Glo.
- 980. Go à Guillem.
- 981. Guillet à Jau.
- 982. Je à Lecom.
- 983. Lecoq à Lh.
- 984. Li à Mat.
- 904. Li a Mai.
- 985. Mau à Mou.
- 986. Moy à Pe.
- 987. Per à Qui.
- 988. Ra à Roum.
- 989. Roux à Tex.
- 990. Tha à Ze.

#### 10 R 991-1001 Cartes réponses des organismes étrangers 1914-1918

- 991. Ab à Bic.
- 992. Bid à Buz.
- 993. Ca à Cu.
- 994. DàF.
- 995. GaàH.
- 996. I à Lel.
- 997. Lem à Mep.
- 998. Mer à O.
- 999. Pa à Pu.
- 1000. QàRu.
- 1001. SaàZ.

#### 10 R 1003 et 10 R 972 Baudouin

Recensement et rapatriement des prisonniers de guerre

	(CROIX ROUGE FRANÇAISE)
No (	1985
	( B 129-8-18
88	Nom Oandoin
	Prénoms Charles Auguste
AR	Né à N'antes le g mun 189
BUREAU des BRANCARDIER S. de GUERRE Ge - NANTES	( Grade Lullul Classe 191
Z	Incorporation 74 Regiment I'm
S	Compagnie
de:	Indications de \ Bureau de Recrutement Monto
E E	la médaille d'identité No de Recrutement (1) 982.
CUERR - NA	1 Manbenge 1
3 3	Disparu ) 10 22 Owit 1914
STERS -Rong	
pli au sonvier au-Ron	Nommer toutes les
mp PRIS	Agences auxquelles
des des	on s'est déjà adressé
RETOURNER rempli AGENCE des PRISON 11, Rue du Chapeau	
UR)	Quelle est la réponse ( du Dépôt ?
TO R	Man Ba a accio
1 R	Adresse de la
A	à la réponse
E	4 =
N N	Degré de parenté avec le disparu
0	avec le disparu   Brancardier principal :
IES	G. RENOU DE LA BOURDONNERI
õ	Brancardier principal adjoint: A. DE LA BIGNE DE VILLENEUVE.

Le cahier n° 25 s'arrête avec l'enregistrement de renseignements pour le n°4 090. Les numéros suivants ne consignent que les noms des prisonniers recherchés, mais des fiches nominatives (cotées 10 R 972-990) prennent la suite de l'enregistrement des renseignements (n° 4 091 à 10 282)

<sup>2</sup> Pour les soldats disparus en 1914 - 1915, voir l'index général des cahiers de renseignements cotés 10 R 969-971

#### Extrait du répertoire de la série R concernant les prisonniers de guerre et les rapatriements

10 R 959\* - 960\* Camps de prisonniers et lieux d'internement. - Répertoire alphabétique

959\*. Allemagne (s. d.).

960\*. Allemagne, Bulgarie, Roumanie (1916-1918).

10 R 964\* - 967\* Prisonniers de guerre.

Recensement 1914 - 1918

964\*. État communiqué par l'ambassade d'Espagne à Berlin : répertoire alphabétique (s.d.) Donne les informations suivantes : numéros de cahier et de renvoi (le cas échéant3), nom du prisonnier, son corps d'appartenance, des renseignements (état de santé, lieu de détention ?).

966-967\* État pour 1915.

966. Listes nominatives par camp.

967\*. Index des prisonniers.

965 Listes nominative par communes, avec une carte des lieux d'internement en Allemagne (1914-1918).

Donne les informations suivantes : nom, prénom du prisonnier, grade, régiment d'incorporation, date de capture, état de santé (blessé ou malade), état civil (célibataire ou marié), adresse en Allemagne.

10 R 1002 - 1014 Prisonniers de guerre. - Rapatriement

1918 - 1919

Inscription chronologique des soldats rapatriés, avec leur commune de destination en Loire-Inférieure

#### 1003 - 1014 Fiches nominatives.

Donne les informations suivantes : mention du dépôt où le prisonnier a été envoyé, son âge, sa classe, la durée de sa captivité, ses nom et prénoms, grade, date de naissance, date de capture, adresse en Allemagne, domicile en Loire-Inférieure

1003. A. à Berna.

1004. Berni. à Bourdi.

1005. Bourdo. à Chau.

1006. Che. à Don.

1007. Dor. à Gi.

1008. Gl. à Hud.

1009. Hue. à Legr.

1010. Legu. à Man.

1011. Mar. à Pag.

1012. Pai. à Rab.

1013. Rac. à San.

1014. Sau. à Yv.

11. Rue ou Charcau-Rouce · NANTES  10 32 6	Guerra	risonniers de	pour les
le 3 1 pour servir au repatriement du Pr Age 25 cms Classe 1913 Durée de captivité 3 cms grans Som Bellist  Prénoms Clair Grade toldat Régil Col Com Né 14 14-2-1893 à Fait prisonnier le 22-8-1914 à Blocké ou malade Advessé en Stuttgarel II (Wurth Allemagne (Essenable 1974) Célibrative			
Age 25 cms Classe 1913  Durée de captivité 3 cms 9 mms  Nom Belliot  Prénoms Clair  Grade toldat Régis Col Com  Né 14 14 - 2 - 1893 à  Fait prisonnier le 22 - 8 - 1914 à  Blood ou malade  Adresse en Stuttgard II (Wurth Allemane (sessonal) 177			
Durée de captivité 3 cms 9 cmms  Nom Belliot  Prénoms Clair  Prénoms Clair  Grade toldat Régit Col Co  Né le 14 - 2 - 1893 à  Fait prisonnier le 22 - 8 - 1914 à  Bloccé ou malade Stuttgarel II (Wurth Allemagne (essenable 1971)  Célibrative	iement du Prison	191 pour servir au rupate	- 3 O ATTO . *
Durée de captivité 3 cms 9 cmms  Nom Belliot  Prénoms Clair  Prénoms Clair  Grade toldat Régit Col Co  Né le 14 - 2 - 1893 à  Fait prisonnier le 22 - 8 - 1914 à  Bloccé ou malade Stuttgarel II (Wurth Allemagne (essenable 1971)  Célibrative		M	
Nom Bellist  Prénoms Calair  Grade toldat Régit Col Co  Né le 14 - 2 - 1893 à  Fait prisonnier le 22 - 8 - 1914 à  Blood ou malade Stuttgarel II (Wurth Allemanne Lessand 1977  Célibrative	7	3 ans amoris	
Prénoms Calair  Grade toldat Régis: Col Co  Né le 14-2-1893 à  Fait prisonnier le 22-8-1914 à  Blood ou malade  Adresse en Stuttgard II (Wurth Allemagne (essouade 177			1000
Grade toldat Régil Col Co Né le 14 - 2 - 1893 à Fait prisonnier le 22 - 8 - 1914 à Blocks ou malade Adresse en Stuttgard II (Wurth Allemagne (essausa) 177 Célinature			om Delle
Grade toldat Régil Col Co Né le 14 - 2 - 1893 à Fait prisonnier le 22 - 8 - 1914 à Blocks ou malade Adresse en Stuttgard II (Wurth Allemagne (essausa) 177 Célinature			0
No to 14 - 2 - 1893  Fait prisonnier to 22 - 8 - 1914 a  Blood ou malade Adresse en Stuttgard II (Wurte Allemagne (escound) 177  Collegative Marie  Filante		k .	rénoms Tota
Fait prisonnier le \$2 - 8 - 1914 à  Blassé ou malade Adresse en Stuttgeard II (Wurth Allemagne (escounde 1979 Collinatoire Manie Filance	Cin	egil Col	rade foldat
Fait prisonnier le \$2 - 8 - 1914 à  Blassé ou malade Adresse en Stuttgeard II (Wurth Allemagne (escounde 1979 Collinatoire Manie Filance		93 a	é le 14 _ 2 _
Adresse en Stuttgard II (Worth Allemagne (escound) 177		_8_1914 a	ait prisonnier le
Adresse en Stuttgard II (Warts Allemagne essenade 177		14	
Allemagne (escounds 197	(Wurtten	tuttgard II	Adresse en (-
Célibataire Manis Enfants		munde 114	Allemaane
1 Cl 1 11 1 100	. Caute	TT	
Charges de Familla Ch (Anablette All Illian	Marai	La Chapelle de	haraes de Fami
Charges de Famille La Chapelle des Man.	-f-)	11 Main	anges at Tumi
Donnene de la jamine		TE, peroposition and the	omicne de la fa
Profession du prisonnier		inter	
Interné en Suisse			
Décédé Rapatrié		Rapatrié	écédé

Ces numéros sont ceux des soldats disparus figurant dans les cahiers de renseignements (cotés 10 R 970 et 971)



### **Autres ressources**

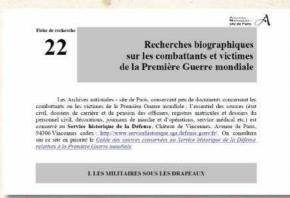
Service historique de la Défense : consulter sur ce site et en priorité le *Guide des sources* conservées au Service historique de la Défense relatives à la Première Guerre mondiale.

http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/Guide-des-sources-conservees-au.html?var\_recherche=guide%20des%20sources

- Archives nationales : fiche de recherches biographiques sur les combattants et victimes de la Première Guerre mondiale.

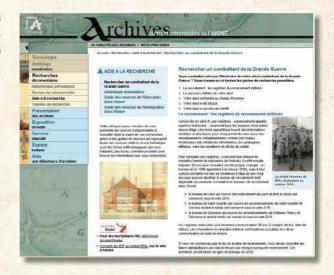
http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/22\_premiere\_guerre.pdf





- Archives départementales de l'Aisne : conseils méthodologiques de recherche sur un combattant de la Grande Guerre dans la rubrique « Aide à la recherche ».

http://www.archives.aisne.fr/rechercher-uncombattant-de-la-grande-guerre-8869.html





RUBRIQUE	RÈGLE DE SAISIE
NOM	en capitale, première capitale non accentuée
Prénom	en minuscules accentuées, avec majuscule à la première lettre non accentuée et sans trait d'union
Date de naissance	à saisir sous la forme : quantième en chiffres – mettre 01 à 09 pour les premier jours - mois en toute lettres, année en totalité en chiffres
Lieu de naissance	saisir le nom de la commune de naissance, selon la graphie de l'époque et non pas sa forme actuelle. Exemple : Saint-Jean-de-Corcoué (et non pas Corcoué-sui Logne, nom de la commune actuelle)
Profession	telle qu'indiquée sur la feuille matricule
Classe	année en totalité
Numéro matricule	
Engagé volontaire	Oui ou Non
Année d'engagement volontaire	année en totalité
Arme	Terre, Marine ou Aéronautique, avec si possible les régiments, unités ou navire dans lesquels a servi le combattant
Prisonnier	Oui ou Non
Date de la capture	voir ci-dessus date de naissance
Lieu de la capture	à saisir tel qu'indiqué, et préciser entre parenthèses la commune actuelle de rattachement et le département pour une localité française. Pour une localité étrangère, tenter de trouver la commune de rattachement et préciser le nom de pays
Condamnation (pendant la guerre)	Oui ou Non
Date de la condamnation	voir ci-dessus date de naissance
Blessures	Oui ou Non
Décoration	Oui ou Non
Nature de la décoration	
Mort pour la France	Oui ou Non
Date du décès (pendant la guerre)	voir ci-dessus date de naissance
Lieu de décès	à saisir tel qu'indiqué, et préciser entre parenthèses la commune actuelle de rattachement et le département pour une localité française. Pour une localité étrangère, tenter de trouver la commune de rattachement et préciser le nom de pays



Conseil général de Loire-Atlantique Direction de la Culture Archives départementales 6 rue de Bouillé - BP 23505 - 44035 Nantes cedex 1

Tél. 02 51 72 93 20 - Fax : 02 40 20 26 91 Courriel : archives@loire-atlantique.fr Site internet : loire-atlantique.fr

Mise en page : Grand Large Crédits photos : Archives départementales de Loire-Atlantique Impression : Imprimerie Chiffoleau Novembre 2012